

Chili : organisations indigènes répudient le meurtre d'un mapuche

14-08-2009

La Coordination Andine d'Organisations Indigènes (CAOI) a condamné la violation du Peuple Mapuche dans la Araucania chilienne. L'organisation réunit des communautés originaires de Bolivie, d'Équateur, du Pérou, de la Colombie, du Chili et d'Argentine.

Bandera Mapuche www.mapuexpress.net

Après qu'ait été confirmé le meurtre du mapuche de 24 ans, Jaime Facundo Mendoza, par un tir d'un carabinier, les organisations indigènes demande justice.

La CAOI assure dans son communiqué que "un nouveau meurtre confirme la politique systématique de criminilisation des peuples indigènes par le gouvernement du Chili".

L'exécution extrajudiciaire du jeune Araucan est arrivée le mercredi 12 août durant une manifestation indigène pour le droit à la terre à San Sebastian, situé à 12 kilomètres de la ville de Collipulli, province de Malleco, territoire réclamé par la communauté mapuche de la région.

En plus du meurtre de Jaime Mendoza, de la communauté Requém Pillán, a été blessé par balle Juan Carlos Curinao Roncal, autorité ancestrale de la communauté Huañaco Millao.

Comme l'informe le texte de la CAOI, "il y a un nombre indéterminé de blessés et des dizaines de détenus, ce qui renforce que dans les régions mapuches est en place un état policier, implanté par un gouvernement qui essaie de résoudre un problème historique au moyen de la répression".

La Coordination a aussi assuré que "il ne s'agit pas d'un fait isolé ni du produit d'un affrontement, comme l'ont déclaré des fonctionnaires du gouvernement de Michelle Bachelet".

Comme le détaille le communiqué, "Jaime Mendoza était arrêté et désarmé quand il a été assassiné".

Agence Pulsar, 14 août 2009.

<http://agenciapulsar.org/nota.php?id=15632>

Traduit par <http://amerikenlutte.free.fr>